

Initiation à la naturopathie animale

Public :

Personne souhaitant découvrir des techniques et remèdes naturels visant à améliorer la santé des animaux.

Objectifs visés :

Être capable d'identifier les thérapies naturelles et les problématiques associées.

Conditions d'admission, prérequis :

Pas de prérequis.

Modalités d'accès :

Nous consulter.

Délais d'accès :

Nous consulter, selon calendrier.

Durée de l'action et modalités d'alternance :

21 heures.

Horaires :

9h à 17 h.

Modalités et moyens pédagogiques :

Une formation basée sur des pratiques professionnelles : assurée par une formatrice technique, professionnelle de la branche.

Des locaux adaptés :

- plateaux techniques : salle de cours avec matériels appropriés,
- Centre de Documentation et d'Information,
- accès PMR.

Contenu de la formation :

JOUR 1:

- Définition de la naturopathie : concepts fondamentaux, grands principes, émonctoires, anatomie et physiologie du chien, différence entre naturopathie et médecine vétérinaire.
- Environnement et nutrition : milieu adapté, besoins primaires respectés, soins d'hygiène, toxicologie et parasitologie.
- Phytothérapie : compléments et remèdes naturels.
- Traitements naturels des problèmes les plus courants.

JOUR 2:

- Thérapies naturelles : aromathérapie, florithérapie (fleurs de Bach), hydrolathérapie, argilothérapie, apithérapie, lithothérapie, gemmothérapie, oligothérapie, homéopathie.

JOUR 3:

- Thérapies manuelles : ostéopathie, acupuncture, massage bien-être.
- Métier de naturopathe animalier : statut et cadre légal du métier de naturopathe, en complément d'une activité (élevage, éducation, toilettage, pension, etc.), définir une stratégie de communication, trouver et protéger son identité visuelle, supports publicitaires, communication digitale.

Dispositif d'évaluation de l'action :

Questionnaire de satisfaction.

Tarifs :

Nous consulter.

Financement :

Financement personnel.

Lieu du déroulement de l'action :

Route de Cambrai
62217 TILLOY-LES-MOFFLAINES

Inscription, contact :

Secrétariat : cfppa.arras@educagri.fr – tél. : 03 21 60 73 10

Renseignements pratiques :

- Restauration sur place possible.
- Gare d'Arras à 25 minutes à pied.
- Ligne 3 ARTIS / Arrêt lycée agricole.
- Autoroute A1 sortie ARRAS-EST / Route de Cambrai croisement D939/D60.